

Compte rendu de Réunion du Comité Départemental de Tir à l'Arc vendredi 4 septembre 2020

Présents : Philippe COMMUNAUDAT, Yolande COMMUNAUDAT, Jackie RACINAIS, Jacky RICHEUX, Guillaume ROQUES.

Absent excusé : Nicolas HUGEDE, Chantal LASSUS

Début de la réunion : 18h15

1) Bilan licences

On on fini à 1003 licences contre 970 l'année dernière soit un peu plus de 3 % d'augmentation.

2) Rencontre jeunes

Suite au déplacement de l'AG du CRTAO la rencontre jeune du Crès est maintenue à la date initiale du 21 novembre.

Proposition de modification d'organisation des rencontres jeunes pour suivre les recommandations sanitaires : faire 2 départs distinct (à voir en fonction des effectifs mais au début ça serait les poussins avec les niveaux as, 1 et 2, et sur un deuxième départ les niveaux 3), écarter les cibles de 2 mètres pour continuer à tirer en rythme AB/CD

3) Stages

Proposition de canevas pour les stages jeunes :

20-23 octobre : zone est

26-29 octobre : zone ouest

21 décembre : zone est

22-23 décembre : zone ouest

15-16 février : zone est

17-18 février : zone ouest

24 février : zone est (perfectionnement)

25 février : zone ouest (perfectionnement)

19-23 avril : stage commun + compétition le 23

Proposition de faire des stages l'été, la FFTA a commencé à en parler mais c'était trop tard pour une mise en place cette année.

Le CRTAO n'a pas maintenu le stage de reprise pour les adultes, comme le comité avait déjà programmé la journée, l'action est maintenue et prise en charge par le CD34.

4) Compta

Négative à ce jour, mais c'est habituel à cette période de l'année.

CNDS : on a eu une subvention de 5 800 € dont 1 300 € d'aide à l'emploi (subvention exceptionnelle due au Covid).

Pour la mise en chômage partiel de Howard on a eu 4 544 € d'indemnité.

5) Howard

Reprise dans les clubs à partir du 7 septembre.

Pour le moment l'action « Age d'or » à Montpellier est en suspens, suite aux modifications demandées par la mairie de Montpellier.

6) Réunion de rentrée et AG électorive

La date du 30 octobre est maintenue malgré que le CRTAO ai déplacé la date de la sienne au 14 novembre (mais ce n'est pas encore confirmé) parce que nous avons déjà envoyé l'appel à candidature et que la date limite du dépôt des candidature est au 30 septembre (30 jours avant l'élection conformément aux status).

Pour la réunion de rentrée, cette année on ne va pas convier les 2 jeunes qui ont fait des podiums aux championnats de France en salle pour limiter le nombre de personnes présentes, on leur enverra le chèque correspondant à leur prime podium.

Il n'y aura pas non plus de moment convivial après la réunion de rentrée et l'AG électorive.

7) Divers

Demande d'une personne qui souhaite ouvrir un club à Espondeilhan, c'est assez étonnant parce qu'il y a déjà 3 clubs dans cette zone.

Vu la période et le délais le comité a tester de faire une communication directe par email aux archers en catégorie senior 1, 2 et 3 pour le stage de reprise ainsi que l'appel à candidature pour l'AG électorive du comité.

Prochaine réunion : pas de date fixée

Fin de la réunion : 20h15.